

Genève

Visite à la Head, l'une des 10 meilleures écoles d'art en Europe

Ce samedi 20 janvier avaient lieu les portes ouvertes à la Haute école d'art et de design de Genève. Des centaines de jeunes, dont beaucoup de Français, ont pu découvrir les installations exceptionnelles d'une école qui prépare aussi bien au cinéma qu'au design horloger ou de mode...

« Il faut juste avoir envie et être créatif. Les compétences, on vous les donne. » Pêchée au bâtiment bleu de la Haute école d'art et de design (Head) de Genève, cette adresse d'une étudiante à une lycéenne gessienne dit bien l'esprit de ce qui est l'un des 10 meilleures écoles d'art européennes. Et même très exactement d'art et d'arts appliqués, comme en témoignent la diversité des bachelors et master proposés (arts visuels cinéma, architecture d'intérieur, communication visuelle, illustration, design mode, design produit, bijou et accessoires, design horloger...).

Venez avec des idées, le reste, la Head s'en charge. À l'occasion des portes ouvertes, des centaines de jeunes ont pu mesurer à quel point. Ceci dans les locaux qui sont souvent des anciens établissements indus-



Des plateaux en étages, baignés de lumière, avec vue sur Genève, l'idéal pour créer. Photo DL/S.C.

triels, réhabilités à grands frais par des mécènes tels que la Fondation Hans-Wilsdorf. Des autels à la créativité, avec des conditions matérielles parfaites.

À la Head, les étudiants peuvent faire de la chaudronnerie et utiliser un immense atelier de pointe pour le bois. Ils ont des machines que les grands horlogers ne renieraient pas, des studios photos, et en étages, de vastes plateaux baignés par le soleil de janvier pour les arts plastiques. « Les moyens sont énormes », confirme Syl-

vane Bonnin, coordinatrice de la prépa de l'Ebag, l'école des beaux-arts d'Annemasse, partenaire de la haute école genevoise. Les enseignants sont de haut niveau. « Ils viennent du monde entier. La plupart interviennent par mandat, c'est-à-dire qu'ils gardent leur activité professionnelle à côté », souligne Lada Umstätter, la nouvelle directrice de la Head.

L'école a raflé une bonne cinquantaine de prix internationaux l'an passé, avec un effectif somme toute modeste, puisqu'il n'y a que 800 étudiants.

C'est dire qu'il ne suffit pas de frapper à la Head pour l'intégrer. Mais par rapport à d'autres filières, même s'il est bon d'avoir un dossier de créations, celle-ci obéit à d'autres lois que purement académiques. Existente des classes passerelles (pour les habitants de la Haute-Savoie et de l'Ain, l'accès est le même que pour les Suisses) ou des prépas, comme l'Ebag.

« Il n'y a que 22 écoles comme la nôtre en France, donc nos 20 étudiants peuvent aller partout. Mais l'an dernier, trois ont intégré la Head. Avec notre

partenariat, on a un accès privilégié avec visite guidée en début d'année, accès aux conférences... » souligne Sylvane Bonnin. À l'inverse, des jeunes Suisses traversent aussi la frontière pour aller à l'Ebag. Pour le coup, le Grand Genève fonctionne à plein en arts, dans l'ADN d'une Head plutôt du genre à lever les barrières qu'à en mettre.

L'école vous fera réaliser vos rêves

« Tous les étudiants ne sont pas appelés à devenir créateurs ou artistes. Mais si vous choisissez ce cursus, il vous permettra d'être autonome, créatif, audacieux, passionné, capable de réaliser vos rêves et de traverser les crises de société. On est convaincu que le monde de demain sera imaginé par les artistes. Ce sera de plus en plus le cas avec les nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle », relevait Lada Umstätter.

« Je suis venue avec l'envie de faire un master d'architecture intérieure, relevait Lou. Mais là, je voudrais tout faire. C'est la caverne d'Ali Baba cette école. » Pas faux...

● Sébastien Colson

1 Infos sur www.hesge.ch

Lyon | Chavornay (Vaud)

Son ADN était dans la malle aux billets : condamné à 12 ans de réclusion

L'avocat général avait requis 10 ans de réclusion contre Mektoub Mokhbi, accusé d'être un des organisateurs du braquage en Suisse, en 2018, du fourgon blindé contenant 25 millions de francs suisses. Le jury n'a pas suivi la défense qui a annoncé qu'elle allait faire appel.

La cour d'assises du Rhône a rendu ce vendredi 19 janvier après-midi son verdict dans l'affaire du braquage de Chavornay. Le 8 février 2018, la fille d'un convoyeur avait été enlevée et séquestrée à Lyon pour peser sur son père, convoyeur d'un

fourgon chargé de 25 millions de francs suisses. Plusieurs équipes étaient intervenues dans ce vol à main armée audacieux et deux procès se sont déjà tenus sur cette affaire, l'un en Suisse en 2022, l'autre à Lyon en 2023.

Un des maillons majeurs de la chaîne

Le second chapitre lyonnais s'est ouvert cette semaine au palais de justice des 24 colonnes avec un seul homme dans le box. Malade au mois de mars dernier, Mektoub Mokhbi, 48 ans, a pu comparaître cette fois-ci. Accusé de vol en bande organisée avec arme et du vol

du Porsche Macan ayant servi de véhicule de fuite, il a été condamné à 12 ans de réclusion, une peine plus sévère que les 10 ans requis la veille par l'avocat général.

Pour l'accusation, le quadragénaire était un des maillons majeurs de la chaîne. Son ADN avait notamment été retrouvé sur un des sacs de billets entassés dans la malle qui avait été enterrée dans un garage de Trévoux (Ain). Les enquêteurs considéraient que cette mission de compter l'argent ne pouvait être confiée à un subalterne.

Mektoub Mokhbi a contesté fermement une telle implica-

tion. « Il a volé le Porsche sans savoir qu'il allait servir à un braquage, déclare au Progrès Jean-Félix Luciani. Comment imaginer qu'un professionnel des voitures ait pu laisser le Macan sans retirer la puce ? Cette affaire le dépasse complètement. » Son client avait été enlevé, séquestré 48 heures et avait subi un simulacre d'exécution par une équipe qui cherchait le magot.

Vers un quatrième procès ?

Au cours du procès, les avocats ont appris que Mehdi Avenel, désigné comme le principal organisateur du braquage,

pourrait être extradé de Tunisie prochainement. La justice tunisienne a validé la procédure. Condamné par défaut le 5 avril 2023 à 16 ans de réclusion, il pourrait demander à être rejugé. De son côté, M^e Luciani a annoncé dès le prononcé du verdict que son client allait former un appel dès lundi.

Le convoyeur braqué et sa fille n'en ont donc pas fini avec cette affaire. Pour leur avocat, Frédéric Lalliard, ces semaines de procès sont éprouvantes mais nécessaires : « Pour mes clients, c'est important que tous les protagonistes puissent être condamnés. »

● Annie Demontfaucou